

de les envoyer en prison<sup>21</sup>. La « correction paternelle » était un signe d'une coopération entre l'État et la famille, mais si l'enfant devenait pupille de l'État, la tutelle du père était cédée à l'État, l'enfant devenait un enfant de la République. Enjeu politique. Ou bien l'enfant était un enfant des familles, un enfant de parents, comme dit Tony Duvert, ou bien un enfant de l'État, de la République, et dans les textes de Vichy, on trouve la liste de « tous ces jacobins, païens, républicains, francs-maçons, anticatholiques, professeurs, avocats, juifs, francs-maçons » ! C'est bien le jacobin Danton qui avait déclaré que les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents.

### Sous Vichy, la jeune fille disparaît quasiment.

Sous Vichy, on passe directement des enfants à la mère, car les femmes ne sont que des mères, effectives ou en puissance, la « jeune fille » disparaît. Dans les textes que j'ai consultés, je n'ai trouvé qu'une seule fois, au coin d'un tract destiné je crois, aux enseignants, le syntagme « jeune fille » : « c'est par le respect de la *jeune fille* qu'il y a le respect de l'amour ». Sinon, on ne trouve que des mères. La grande dénatalité était la conséquence disait-on, de toute cette gabegie républicaine, et il fallait que toutes les mères se remettent à procréer massivement<sup>22</sup>. On connaît peu ou prou le morceau de

21. Bernard Schnapper, « La correction paternelle et le mouvement des idées au dix-neuvième siècle (1789-1935) », *Revue Historique* T. 263, Fasc. 2 (534) (avril-juin 1980), pp. 319-349.

22. Le gouvernement Daladier avait fait voter le 29 septembre 1939, un Code de la Famille dans le but de « sauver la race française en enravant la dénatalité ». Depuis 1935, avec seulement 518.000 naissances annuelles, « la France ouvrait plus de tombes qu'elle ne remplissait de berceaux. » Trop peu d'enfants, voilà une des causes de notre défaite, avait indiqué le Maréchal dans son message du 20 juin 1940. À partir de 1942, les associations

bravoure du maréchal adressé aux mères de famille en 1941, à l'occasion de la « journée officielle de la Fête des Mères »<sup>23</sup>. Pas une seule jeune fille à l'horizon. Quant à l'assistance à l'enfance abandonnée, un « Conseil technique de l'enfance déficiente *et en danger moral* » est créé le 23 juillet 1943 pour organiser la rééducation des mineurs de ce qu'on appelle dès lors « *l'enfance inadaptée* ». En 1943 aussi sont créées des associations régionales de « Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence ». Des tribunaux spéciaux pour enfants et adolescents sont créés. Le « principe de discernement »

---

familiales ont un rôle consultatif et représentatif auprès des pouvoirs publics, et la gestion des services d'intérêt familial. Allocations familiales majorées, primes à la première naissance, allocation de salaire unique pour les « mères au foyer », prêt au mariage, carte nationale de priorité pour les mères de famille, les femmes enceintes ou allaitantes, certificat médical avant le mariage, examens médicaux au cours de la grossesse, consultation des nourrissons, la surveillance à domicile des enfants jusqu'à six ans par des assistantes sociales et inspection médicale en milieu scolaire.

23. Quelques passages : « - La France célèbre aujourd'hui la famille. Elle se doit d'honorer d'abord les mères. La famille, cellule initiale de la société, nous offre la meilleure garantie de *relèvement*.

« - Mères de notre pays de France, votre tâche est la plus rude. Elle est aussi la plus belle. Vous êtes, *avant l'État*, les dispensatrices de l'éducation. Vous seules savez donner à tous ce goût du travail bien fait, ce sens de la discipline, de la modestie, du respect, qui font les hommes sains et les peuples forts. Vous êtes les inspiratrices de notre civilisation chrétienne.

« - Et voici qu'aujourd'hui dans nos deuils, dans nos misères, vous portez la plus lourde des croix. Mères de France, entendez le long cri d'amour qui monte vers vous. Mères de nos tués, mères de nos prisonniers, mères de nos cités qui donneriez votre vie pour arracher vos enfants à la faim, mères de nos campagnes, qui seules à la ferme faites germer les moissons, mères glorieuses, mères angoissées, je vous exprime aujourd'hui toute la reconnaissance de la France. »

À la suite de cette allocution le ministre de l'Éducation nationale invita tous les maîtres à attirer l'attention des enfants sur tout ce que la vie de leurs mères représente de dévouement, de sacrifices, d'amour dans l'accomplissement de son labeur quotidien. Chaque année désormais, les enseignants coopèrent avec leurs élèves pour la préparation d'un hommage aux mères de ceux-ci sous des formes diverses, lettres, poésies, cadeaux.

est critiqué et disparaîtra après la Seconde Guerre Mondiale avec la création des juges pour enfants. Ça c'est le devant de la scène, politique et juridique.

Sur le terrain, il en allait autrement. Du fait de la guerre, et pour beaucoup d'autres raisons, un gigantesque « mélange » va avoir lieu dans les « maisons de corrections » désormais « Éducation surveillée »<sup>24</sup>. Mais il n'aura lieu que chez « les hommes ». Délinquants et « moniteurs » sont du même âge, et se ressemblent par bien des côtés. Les « moniteurs » sont souvent eux aussi en rupture sociale avec leur vie d'avant-guerre, jeunes ouvriers mal vus dans leur entreprise pour avoir trop participé au Front populaire, jeunes étudiants refusant de partir en Allemagne au STO, jeunes désœuvrés, jeunes résistants aux papiers truqués, la plupart vont vivre avec les « jeunes à corriger » des expériences de vie collective venues du scoutisme laïque et des Mouvements de jeunesse, ils sont, comme on le disait chez les résistants, dans « la planque » de l'éducation surveillée. Monde d'hommes. Pour les jeunes filles, il en a été autrement. Nul doute qu'il y ait eu des contrecoups de la guerre, mais les Écoles de préservation n'ont pas vécu ce mélange politique même si certaines filles ont participé à la Résistance, mais dehors, dans les bas quartiers<sup>25</sup>. Les jeunes filles, moins politiquement concernées

24. On pourrait comparer en partie à ce qui avait lieu dans les hôpitaux psychiatriques, pas seulement à St-Alban. De ce point de vue, le petit livre de Didier Daeninckx, *Caché dans la maison des fous*, est bien sympathique.

25. L'histoire de Sylvie Paul, vagabonde, voleuse, entraîneuse, prostituée, « entôleuse », escroc, meurtrière, résistante, déportée, détenue... est très intéressante. Elle aussi était à Cadillac en 1931. Elle a évoqué la brutalité de certaines surveillantes, les coups donnés aux pensionnaires, les sévices cruels comme de barbouiller d'excréments le visage d'une pupille souffrant de colique. Elle aurait été battue par la surveillante-chef et, revêtue de la camisole de force, envoyée plusieurs semaines dans l'un des cachots du sous-sol. Des ateliers occupaient les jeunes filles : couture, lingerie, tissage. Henri Danjou offrit une toute autre description de Cadillac aux lecteurs de *Détective* en 1931 (Henri Danjou, *Les enfants du malheur*, Paris, La manufacture

que tous les centres de garçons, vont directement « bénéficier » des méthodes les plus modernes et des éducatrices les plus diplômées de l'enseignement supérieur.

### La psychanalyse et la fermeture de Cadillac

En 1939, le Dr André, dans un rapport sur l'École de préservation de Clermont, avait donné l'alerte concernant les conditions de vie des jeunes filles, mais ce fut sans suite<sup>26</sup>. C'est seulement en 1942-1943 que le service de l'Éducation surveillée s'ouvre de ce problème au professeur Lagache qui intervient au Centre d'accueil de Villejuif. Il est professeur de psychologie à l'université de Strasbourg, replié à Clermont-Ferrand. Il va prendre, avec également Georges Heuyer, une part très déterminante dans la formation des « moniteurs-éducateurs », nouveau métier, nouvelle dénomination, en mettant l'enseignement de la psychanalyse au premier plan. Daniel Lagache demande, début 1944, à une de ses assistantes en psychologie, Dominique Riehl, qui a été avant la guerre directrice

des livres, 2012, p. 121.) « Toutes se levaient tôt, se couchaient tôt, travaillant cinq heures par jour aux ateliers, allant en classe, jouant dans les cours, se distrayant à la chorale, à la séance de gymnastique rythmique, ou dans les champs à l'époque de la fenaison et des vendanges ». Elle fut déportée à Ravensbrück en 1943. Lors de ses procès après-guerre, se posa la question de savoir si elle avait été emprisonnée pour des actes de droit commun ou pour des actions de résistance. Une « déportée résistante » ? Une « déportée de droit commun » ? in Jean-Claude Vimont, Maître de conférences d'histoire contemporaine à l'université de Rouen (GRHis), « *Green eyes* ». *L'exécution des peines au féminin (1930-1960) : Sylvie Paul, délinquante récidiviste du XX<sup>e</sup> siècle*, internet.

26. Je m'inspire pour une bonne part, d'articles de la *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, en particulier celui de Jacques Bourquin, « Sur les traces des premiers éducateurs de l'Éducation surveillée, 1937-1962 », *Pages d'histoire, la protection judiciaire des mineurs, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, hors série 2007.

pédagogique d'un établissement célèbre de l'enfance « irrégulière » – l'établissement Oberlin en Alsace –, de bien vouloir « faire une visite de repérage » à l'école de préservation de Cadillac<sup>27</sup>. Melle Riehl revient scandalisée. Le service de l'Éducation surveillée lui demande de tenter une réforme, ce qu'elle refuse dans un premier temps. Devant l'insistance de l'administration et plus particulièrement de l'inspecteur Paul Lutz, elle accepte cette tentative de réforme juste avant la Libération. On lui donne carte blanche pour recruter les premières monitrices-éducatrices et son adjointe<sup>28</sup>.

« Armée » de la psychanalyse et des méthodes actives du scoutisme laïque, Mademoiselle Riehl devient donc directrice de l'École de Préservation de Cadillac. Elle met en place des groupes de dix filles avec une éducatrice reproduisant une organisation de vie familiale : lever, repas, veillée, nuit calme, formation professionnelle de dactylo intérimaire, importance des loisirs. Mais contrairement à ce qui pouvait se développer dans certains centres pour garçons, Mademoiselle Riehl « n'arrive à rien » avec toutes ces jeunes filles. Les filles sont trop dures. « Elles ont été perverties par le système carcéral qu'elles ont subi à Cadillac. On ne parvient pas à les transformer ».

27. Entretien de Béatrice Koeppel avec Dominique Riehl, avril 1980. Cité par J. Bourquin, « Sur les traces des premiers éducateurs ... », *op. cit.*

28. Elle choisira pour la seconder Geneviève Boutault, docteur en droit, qui a dirigé une école de formation sociale, puis six monitrices-éducatrices dont trois institutrices qui viennent de l'Éducation nationale, l'une a un certificat de psychologie et une autre le certificat d'aptitude à l'enseignement des enfants arriérés, deux titulaires de diplômes commerciaux et une dernière diplômée de l'école des cadres de la jeunesse. Comme Mlles Riehl et Boutault, la majorité des arrivantes sont éclairées et ont une expérience des méthodes actives. On est très éloigné du recrutement très empirique des moniteurs-éducateurs des centres pour garçons, il n'y a pas eu, pour les femmes, la menace du STO. Cette équipe est « cohérente » qui inclut à la fois l'éducation, la scolarité, la formation professionnelle, les loisirs et c'est sans difficulté qu'au moment de la Libération, l'Administration pénitentiaire se laisse déposséder du secteur des mineures par l'Éducation surveillée.

Daniel Lagache, (qui a *lagaché* la psychanalyse, a pu dire Lacan...) semble avoir fait passer à ses élèves une conception de la sexualité qui est bien loin de celle que Vera Schmidt, psychanalyste russe, a pu soutenir dans ses conflits<sup>29</sup> avec le puritanisme bolchevick et les analystes de l'IPA viennoise dans les années vingt par exemple... Loin aussi de celle d'Anna Freud, quoi qu'en ait dit Lacan qui a pris parti pour Mélanie Klein. Sans parler de Reich !

Quels sont les préceptes de Mademoiselle Riehl... « Le malheur de nos pupilles a son origine dans les relations sexuelles, le viol, l'inceste, les liaisons amoureuses, la prostitution... L'éducatrice, dans un internat de filles, a trois tâches essentielles : prouver qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des relations sexuelles avant ou en dehors du mariage, les détourner de la prostitution, les préparer à leur rôle de maîtresse de maison, d'épouse et de mère. L'éducatrice remplace la mère de famille, elle est responsable de la rééducation morale, sociale et familiale d'un groupe de huit filles. Elle doit avoir des sentiments moraux supérieurs, une conduite irréprochable, elle est un exemple, elle doit avoir une personnalité de chef, elle ne peut être mariée car elle ne peut s'occuper de son groupe de filles avec lequel elle vit et d'une famille à elle. » « Seule une jeune éducatrice agréable, plaisante, sinon jolie, qui pourrait avoir un mari ou, selon la morale des filles, avoir une liaison amoureuse, qui sans avoir des airs penchés ou mystiques mène une vie exemplaire tout en étant calme, pondérée, équilibrée, de bonne humeur et heureuse, a suffisamment de poids pour affirmer par une preuve vivante qu'en dehors du mariage, les relations sexuelles ne sont nullement nécessaires, ni souhaitables ni recommandables ! » Et elle part en 1947 avec les « meilleures filles, les meilleures éducatrices » et son adjointe, pour créer un établissement d'avant-garde, Brécourt. Mesdemoiselles Riehl et Boutault, toutes deux célibataires, dirigeront Brécourt pendant plus de vingt

29. Gérard Blikman, « Reich l'impossible », in, *Lunebévues n°34 Maillages sémiotiques de la quotidienneté*, Paris, Lunebévues-éditeur, déc. 2016.

ans. En règle générale, les éducatrices y restaient beaucoup moins longtemps que les pupilles. Remaniements divers d'après-guerre, de moins en moins de jeunes filles sont envoyées à Cadillac. Deux suicides ont lieu. On peut bien imaginer qu'il devait y en avoir avant, mais on n'en entendait pas parler. Avec les nouvelles méthodes, les lieux deviennent plus ouverts, Cadillac a une annexe, à Lesparre, qui est une tentative de petit collectif de réinsertion dirions-nous aujourd'hui. Marguerite B. fait des va-et-vient entre Cadillac et Lesparre. Son suicide, fin 1947, a donné lieu au fil des années à de nombreux commentaires, articles, livre, film<sup>30</sup>. Un deuxième suicide vient précipiter la fermeture en 1948.

Au fur et à mesure des réformes de « libération », de la mise en discours des dispositifs de savoir/pouvoir produisant ce personnage conceptuel de La Jeune-Fille, comme dirait peut-être Deleuze, le vocabulaire change. On ne dit plus des *cellules*, on dit des *chambres*. Les *gardiennes*, devenues *surveillantes*, sont appelées à partir de 1927 des *monitrices*. En 1935, la *correction paternelle* devient *l'assistance éducative*. Les vagabond.e.s *coupables* deviennent *victimes*. Est créée la *Sauvegarde* de l'enfance et de l'adolescence, et le grand secteur de *l'Éducation Surveillée*. Plus de bagnes, de maisons de correction, d'écoles de préservation, mais des IPES, *Internat Professionnels de l'Éducation surveillée*, ou des ISEP, *Internats spéciaux*. Depuis 1912 existait la *liberté « surveillée »*, il y a aujourd'hui, des foyers de *semi-liberté*. Les Ordonnances de 1945 sont une libéralisation des méthodes et des institutions : création du juge pour enfants, le principe juridique d'éducabilité du mineur vient supplanter celui de « discernement » qui prévalait en la matière auparavant, et création d'une administration et d'un corps d'agents publics voués à apporter une réponse aux difficultés des mineurs

30. On lira, en annexe de ce texte, des extraits du dossier de presse du film de Gabriel Gonnet, *Marguerite B., une histoire singulière*, adapté du livre de Béatrice Koeppel, *Marguerite B. une jeune fille en maison de correction*.

*éducables*, sur la base des mandats des juges. Cette dernière, l'« Éducation surveillée » (ES) devenue en 1990 « Protection judiciaire de la jeunesse » (PJJ) dépend du ministère de la Justice mais elle est distincte de l'Administration pénitentiaire, du fait de la priorité donnée à la prise en charge éducative sur la peine. Et pourtant, et on mesure, à chaque modification, la justesse de l'analyse de Foucault, on peut lire dans l'exposé des motifs de l'Ordonnance du 2 février 1945 : « La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des *êtres sains* ». *Des êtres sains*, tout est dit.

### Des êtres sains

Comme Foucault le met en évidence, la bourgeoisie va prendre le relais de l'aristocratie au sujet « des procédés utilisés par la noblesse pour marquer et entretenir sa distinction de caste ; car l'aristocratie nobiliaire affirmait la spécificité de son corps mais c'était sous la forme du sang, c'est-à-dire de l'ancienneté des ascendances et de la valeur des alliances. La bourgeoisie, pour se donner un corps, a regardé à l'inverse du côté de sa descendance et de la santé de son organisme. « Le sang de la bourgeoisie, ce fut son « sexe »<sup>31</sup>. Et le souci de la généalogie se transforme en souci de l'hérité et de ses diverses tares, cousins aux mœurs mauvaises, tante phthisique, mère neurasthénique, père atteint de paralysie générale, etc. Il faut sans doute admettre qu'une des formes primordiales de la conscience de classe, c'est l'affirmation du corps, du moins, ce fut le cas de la bourgeoisie au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle : elle a converti le sang bleu des nobles en un organisme bien portant et en une sexualité *saine*<sup>32</sup>. Et c'était moins un souci de la valeur marchande de la

31. Michel Foucault, *La volonté de savoir*, op. cit., p. 164.

32. *Ibid.*, p. 166.

force de travail que de ce que représentait politiquement, économiquement, historiquement, pour l'établissement et l'avenir de la bourgeoisie, la « culture » de son propre corps.

Au fur et à mesure que les changements vers une libération des femmes vont se faire, ils seront en même temps la reconduction des permis de pouvoir sur la disciplinarisation des corps. Les rapports de pouvoir produisent des changements de discours et de pratiques, y compris sexuelles. Comme le montre si bien Gayle Rubin<sup>33</sup>, ce n'est pas la sexualité et sa répression qui produisent l'évolution des situations politiques et sociales, les pratiques sexuelles sont elles aussi transformées au fur et à mesure que les rapports de pouvoir se transforment au gré de beaucoup d'éléments de l'évolution de l'économie mondiale et en particulier avec la globalisation du capitalisme mondial intégré. Il y a un déplacement des lignes du pouvoir, il y a une modification des pratiques de normalisation sociale<sup>34</sup> et des répressions, des formes d'assujettissement, tout cela fabrique des transformations de la subjectivité. Et « naturellement », la jeune fille continue d'être un terrain de choix de ces transformations des dispositifs de sexualité. Les « améliorations » du traitement des jeunes délinquants n'ont pas fondamentalement modifié la figure du délinquant, voleur, braqueur, receleur, trafiquant, etc. même si les lignes se sont un peu brouillées, avec l'émergence du pédophile, et ces temps-ci, du porc-voleur. Mais la figure de la délinquante est

33. Gayle Rubin, « Le sexe gai dans la ville post-industrielle » in, *Chérir la diversité sexuelle*, Dir. Mayette Viltard, Paris, L'Unebvue-éditeur, 2014, pp. 37-82.

34. Aujourd'hui les « inadaptés » de tout poil, « anormaux » et « transhumants », sont tous versés dans le grand vrac des « usagers des lieux de privation de liberté » c'est-à-dire des *établissements pénitentiaires* : maison d'arrêt, centre pénitentiaire, centre de détention, maison centrale, établissement pour mineurs, centre de semi-liberté, centre pour peine aménagée, le centre national d'observation – *des établissements de santé*, plus particulièrement : des établissements ou unités de santé recevant des personnes hospitalisées sans leur consentement (hospitalisation d'office ou à la demande d'un tiers), des chambres sécurisées au sein des hôpitaux, des unités pour malades

demeurée non seulement la même, la prostituée, mais elle s'est peut-être même accentuée. Ni putes ni soumises. On ne reconnaît même plus à la prostituée l'aspect « positif » de sa délinquance, son insoumission, sa lutte (inconsciente ou pas) contre l'enrôlement social patriarcal, elle est une victime économique. Inversement, si on en fait une travailleuse comme les autres, une travailleuse du sexe, les travailleuses sont « saines ». Les femmes des luttes féministes ont toujours été divisées sur cette question. Syndicats, partis politiques, institutions religieuses, militantes laïques, groupuscules, mouvements de libération, le scandale du désir a toujours été présent et a toujours été un curseur significatif des modifications de ce que Foucault va appeler le dispositif de sexualité. Dans les manifs politiques et syndicales des années 1970, les slogans du FHAR faisaient scandale, « Les bourgeois, gare à vos culs, les pédés sont dans la rue ». Le Parti Communiste faisait savoir qu'il n'y avait pas de pédés dans ses rangs, avec la parole célèbre, « les membres du PCF sont sains ». Les luttes féministes n'échappaient pas à ce problème. Je me souviens de l'esclandre « irresponsable et apolitique » d'une ouvrière de Lip dans les années soixante-dix, (serait-ce dans un des films de Carole Roussopoulos ?). Cette ouvrière était interrogée par quelqu'un qui voulait lui faire dire que toute cette lutte finalement, au bout du bout de tous les rebondissements, avait été perdue, que les « nécessités » économiques avaient retrouvé leurs droits.

difficiles (UMD), des unités médico-judiciaires (UMJ) – des *établissements placés sous l'autorité conjointe du ministère de la santé et du ministère de la justice* tels que : les unités d'hospitalisation sécurisées interrégionales (UHSI), les unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA), l'établissement public de santé national de Fresnes, le centre socio-médico-judiciaire de sûreté – des locaux de *garde à vue* des services de police et de gendarmerie – des locaux de *rétenion douanière* – des centres et locaux de *rétenion administrative des étrangers* – des *zones d'attente* des ports et aéroports – des *dépôts ou geôles* situés dans les tribunaux – des centres éducatifs fermés – de tout *véhicule* permettant le transfèrement des personnes privées de liberté. Liste non exhaustive...

– « Enfin, qu'est-ce que cette lutte vous a apporté ? – Elle m'a apporté énormément, voyez-vous, car avant, j'étais très complexée parce que j'avais un gros cul. – Euh... et maintenant ? – Maintenant, j'ai toujours un gros cul mais je m'en fous ! ».

Foucault propose en effet de dire que la sexualité doit être considérée comme un « point de passage particulièrement dense pour les relations de pouvoir »<sup>35</sup>, avec à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, quatre grands ensembles stratégiques : l'hystérisation du corps de la femme, la pédagogisation du sexe de l'enfant, la socialisation des conduites procréatrices, la psychiatrisation du rapport pervers. Ainsi se serait opérée une substitution progressive au « dispositif d'alliance » d'un « dispositif de sexualité ». Une des plus belles pages, une des plus claires de *La volonté de savoir*, permet, à mon sens, de montrer comment la Jeune-Fille d'aujourd'hui est un développement majeur du pouvoir et est devenue une forme peut-être majeure de contrôle.

On peut admettre sans doute que les relations de sexe ont donné lieu, dans toute société, à un dispositif d'alliance : système de mariage, de fixation et de développement des parentés, de transmission des noms et des biens. Ce dispositif d'alliance, avec les mécanismes de contrainte qui l'assurent, avec le savoir souvent complexe qu'il appelle, a perdu de son importance, à mesure que les processus économiques et que les structures politiques ne pouvaient plus trouver en lui un instrument adéquat ou un support suffisant. Les sociétés occidentales modernes ont inventé et mis en place, surtout à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, un nouveau dispositif qui se superpose à lui, et sans lui donner congé, a contribué à en réduire l'importance. C'est le dispositif de sexualité : comme le dispositif d'alliance, il se branche sur les partenaires sexuels ; mais selon un tout autre mode. On pourrait les opposer terme à terme. Le dispositif d'alliance se charpente autour d'un système de règles définissant le permis et le défendu, le prescrit et l'illicite ; le dispositif de sexualité fonctionne d'après des techniques mobiles, polymorphes et conjoncturelles de pouvoir. Le dispositif d'alliance a, parmi ses

35. Michel Foucault, *La volonté de savoir*, op. cit., p. 136.

objectifs principaux, de reproduire le jeu des relations et de maintenir la loi qui les régit ; le dispositif de sexualité engendre en revanche une extension permanente des domaines et des formes de contrôle. Pour le premier, ce qui est pertinent, c'est le lien entre des partenaires au statut défini ; pour le second, ce sont les sensations du corps, la qualité des plaisirs, la nature des impressions aussi ténues ou imperceptibles qu'elles soient. Enfin, si le dispositif d'alliance est fortement articulé sur l'économie à cause du rôle qu'il peut jouer dans la transmission ou la circulation des richesses, le dispositif de sexualité est lié à l'économie par des relais nombreux et subtils, mais dont le principal est le corps – corps qui produit et consomme. D'un mot, le dispositif d'alliance est ordonné sans doute à une homéostasie du corps social qu'il a pour fonction de maintenir ; de là son lien privilégié avec le droit ; de là aussi le fait que le temps fort pour lui, c'est la « reproduction ». Le dispositif de sexualité a pour raison d'être non de se reproduire, mais de proliférer, d'innover, d'annexer, d'inventer, de pénétrer les corps de façon de plus en plus détaillée et de contrôler les populations de manière de plus en plus globale. Il faut donc admettre trois ou quatre thèses contraires à celle que suppose le thème d'une sexualité réprimée par les formes modernes de la société : la sexualité est liée à des dispositifs récents de pouvoir ; elle a été en expansion croissante depuis le XVII<sup>e</sup> siècle ; l'agencement qui l'a soutenue depuis lors n'est pas ordonné à la reproduction ; il a été lié dès l'origine à une intensification du corps – à sa valorisation comme objet de savoir et comme élément dans les rapports de pouvoir<sup>36</sup>.

### La Jeune-Fille devient un point-clé de l'évolution des rapports du pouvoir et des corps

La famille est l'échangeur de la sexualité et de l'alliance : elle transporte la loi et la dimension du juridique dans le dispositif de sexualité ; et elle transporte l'économie du plaisir et l'intensité des sensations dans le régime d'alliance, nous dit Foucault<sup>37</sup>. Alors la

36. Michel Foucault, *La volonté de savoir*, op. cit., pp. 140-141.

37. Michel Foucault, *La volonté de savoir*, op. cit., p. 143.

Jeune-Fille, qui n'est plus exactement dans l'axe parents-enfants, mais qui n'est pas encore dans l'axe mari-femme se trouve au carrefour de la possibilité de naissance des figures mixtes de l'alliance dévoyée et de la sexualité anormale. Sa préservation va prendre des voies nouvelles.

Si l'on s'en réfère aux textes officiels actuels de la PJJ sur la mixité des établissements et de la prise en charge judiciaire, la jeune fille commet moins de délits que les garçons, elle a tendance à retourner l'agressivité envers elle-même, les juges sont plus paternalistes envers elle, elle est plus facilement placée dans des familles d'accueil que dans des centres. Mais... la mixité est obligatoire dans les établissements, en théorie depuis 2007, en fait depuis 2015 avec les lois sur la parité, toutefois la jeune fille ne représente que 10% des effectifs, les établissements sont des établissements de garçons. Et surtout, attention ! « L'apprentissage de l'altérité n'est pas à confondre avec la question du genre ou celle de la sexualité ». Dans un document de 2017 qui se veut à la pointe des théories libérales, on peut lire :

La question du genre ne relève pas de celle de l'éducation à la mixité. En sociologie, l'identité de genre se réfère au genre auquel une personne a le sentiment d'appartenir. Il s'agit à la fois du fait qu'une personne parle d'elle-même comme d'une femme ou d'un homme ou bien se voit attribuer un genre par autrui du fait d'indicateurs sociaux (vêtements, coiffure, démarche, etc.).

Cette question, de même que celle de la sexualité du jeune, relève d'une autre approche éducative ou psychologique de l'accompagnement. Les rapports sexuels entre jeunes sont interdits dans les établissements judiciaires de la PJJ (note du 4 mai 2015 précitée).

Si chaque être humain a le droit de choisir sa vie sexuelle et donc d'avoir des relations sexuelles de son choix, pour peu qu'elles soient consenties, les services de la PJJ ont une obligation de protection et de sécurité à l'égard des jeunes accueillis. Ainsi, le droit des jeunes d'entretenir des rapports sexuels s'exerce à l'extérieur des services.

En effet, le lieu de vie doit avoir une dimension « familiale » et sécurisante. Les relations hommes-femmes dans les lieux d'accueil permettent un travail de resocialisation basé sur l'accompagnement plus que

*l'interdit*, sur la reconnaissance et le respect de l'autre, ce qui contribue en fin de compte à restaurer sa propre image et envisager *plus tard* une sexualité épanouie<sup>38</sup>.

Avec un écart d'à peine quelques lignes, il est affirmé *l'interdit du sexe* alors que le travail de resocialisation se fonde sur *l'accompagnement plus que sur l'interdit...* La suite du document concerne les précautions éducatives et psychologiques à prendre pour appliquer cette préconisation de mixité et introduire quelques jeunes filles dans des établissements de garçons. On voit combien la lecture de Foucault est éclairante lorsqu'il dit que la sexualité doit être considérée comme un « point de passage particulièrement dense pour les relations de pouvoir » et qu'elle est le moyen pour la bourgeoisie d'affirmer sa domination politique, non pas en réprimant la sexualité, mais en la « développant », en s'en préoccupant, en la libéralisant. Et cette « généalogie » du sexe est marquée par une technologie du sexe toute nouvelle qui, à travers la pédagogie, la médecine et l'économie, fait du sexe non seulement une affaire laïque, mais une affaire d'État<sup>39</sup>. La jeune fille, sans être indépendante du péché, échappe en grande partie à l'autorité ecclésiastique. Là se trouvait la création des trois Écoles de préservation de *Vagabondes*.

### La jeune-fille bio, sa vie-son corps.

Il faut la puissance d'analyse des *Tiqqun* pour avoir été capables de mettre le doigt sur le changement majeur de la jeune fille dans

38. Document thématique à l'appui des pratiques professionnelles, « La mixité garçons-filles dans les établissements et services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse », Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Sous-direction des missions de protection judiciaire et d'éducation, Bureau des méthodes et de l'action éducative. 2017.

39. Michel Foucault, *La volonté de savoir*, op. cit., p. 154.

nos sociétés occidentales actuelles, la Jeune-Fille, avec majuscules et trait d'union, prise comme un concept, ou plus exactement comme personnage conceptuel. Comme ils l'ont si bien décrit, dans des textes réunis en petit volume indépendant, *Premiers matériaux pour une théorie de la Jeune-Fille*<sup>40</sup>, la Jeune-Fille est devenue avec la transformation de la société marchande « le citoyen modèle » produit par « le capitalisme mondial intégré ». Elle est le fer de lance de notre société de contrôle. « Enfermée dehors » par un État omni-sachant devenu le protecteur du citoyen mineur quel que soit son âge car manquant de discernement sur ses propres intérêts, la Jeune-Fille a intégré les nouvelles valeurs de ce XXI<sup>e</sup> siècle naissant. Le pouvoir l'a socialisée, a colonisé sa culture, ses loisirs, sa médecine, son urbanisme, son éducation sentimentale et ses mœurs. Elle est la tour de contrôle (pour continuer d'emprunter le terme à Schérer) de l'État sur les populations, auxquelles elle transmet et développe les valeurs dont elle est porteuse et que promet ce capitalisme mondial intégré.

### Socialité ? Mieux vaut parler de bio-socialité.

Vendre et acheter la force de travail n'est plus exactement déterminant, même pour embaucher quelques transhumants misérables, roms, migrants, etc. Ce qui compte, c'est la force de séduction. Et pour pouvoir exister socialement, nous disent les Tiquun, il va falloir se jeune-filler, nouvelle forme d'intensification des corps. Nouvelle figure du capital, la Jeune-Fille vient jeune-filler tout le monde. Elle est blanche, hétéro, et de classe moyenne, cela va sans dire, mais elle

40. *Tiquun*, n° 362, sur internet. Textes réunis dans *Premiers matériaux pour une théorie de la Jeune-Fille*, Mille et une nuits, 2001. Je ne fais qu'un bref survol très simplificateur de leurs textes érudits et parodiant les analyses de Gombrowitz, Klossowski, Lyotard, Foucault, Deleuze et Guattari, Agamben, Debord, et bien d'autres, sans oublier Marx, Freud, Lacan !

n'est pas une figure genrée, hommes ou femmes peuvent se trouver jeune-fillés. Une nouvelle figure d'autorité est née, porteuse de la *jeunitude* et de la *féminitude*. Le relooking a atteint tout le monde, à commencer par les hommes politiques. Patrons, flics, et même le pape, sont jeune-fillés. Le temps des hommes au crâne rasé inspiré de la mode gay est quasi terminé. Non seulement il n'y a plus d'hommes aux cheveux gris<sup>41</sup>, ils sont teints comme les femmes, mais il n'y a plus de chauves. La technique est là. Plus de moumoute, de plantation de sapins sur le crâne, de crânes peints en noir, le temps de Berlusconi jeune-fillé façon playmobil est terminé, les cheveux des hommes poussent de plus en plus magnifiquement au fur et à mesure qu'ils vieillissent. Les femmes ont pris un peu de retard, car moins menacées de calvitie totale, elles en restent aux rajouts, aux « extensions ». Encore plus fort, désormais, nous avons en France le nouveau couple présidentiel super jeune-fillé des Macron, lui dans la *jeunitude* quasi « naturelle » (encore qu'il me semble qu'il soit en train de perdre sa calvitie naissante) elle dans la *féminitude* jeune-fillée sans failles<sup>42</sup>.

La bio-socialité, si l'on s'en réfère encore à Michel Foucault, utilise la bio-ascèse pour créer un lien social à partir de la conformation des corps à la norme de la santé parfaite, étant entendu que la vieillesse est une maladie. La gouvernementalité est l'illusion produite en l'individu d'un pouvoir réel sur son corps. La biosubjectivité utilise la domination du vivant moins pour une herméneutique

41. Les zadistes, toujours à la pointe de la sensibilité des opprimés par la société managériale et ségrégative qui est la nôtre aujourd'hui, ont ouvert cette année, au cours des luttes de défense de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, pour ceux qui, vu leur âge, n'étaient pas « attendus » par les médias comme des participants à part entière, « Le camping des cheveux blancs ».

42. On retrouve constamment le renversement du sens des signes de liberté. Cheveux longs avec ou sans extensions, les dreadlocks de Bob Marley, ou d'africains américains, ou de certains zadistes sont des signes de lutte contre le colonialisme, contre la destruction de la planète, etc., les extensions de Brigitte Macron, pas exactement...